



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux (02) Spécialistes en Sauvegarde Sociale au sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD)

Secteur des Transports

N° d'Identification des projets : P-Z1-DB0-160

Référence de l'avis : N° 10C/MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD du 18/07/2023

Intitulé de la mission : Recrutement de deux (02) spécialistes en sauvegarde sociale

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement et de l'Union Européenne afin de couvrir les coûts de trois projets multinationaux qui relient la Guinée à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Union du fleuve Mano (UFM), à la Sierra Leone et à la Guinée Bissau. Il s'agit : (i) du projet de route Lola-N'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), (ii) du projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, dont les travaux sont en cours de réalisation et (iii) du projet multinational de route Boké Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau, dont le lancement technique a eu lieu à la mi-juin 2019 à Conakry.

L'Unité de Gestion des Projets de Transports- BAD a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour recruter deux (02) spécialistes en sauvegarde sociale pour renforcer le staff de de l'UGP-BAD.

Placé(e)s sous l'autorité du Coordinateur de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD), les deux (2) Spécialistes en sauvegarde sociale devront, entre autres services au titre de ce contrat :

- S'assurer de la mise en œuvre des tâches assignées aux agences d'exécution dans le cadre de leur mission de suivi social des projets, telle que définie dans la convention d'appui ;
- Veiller au respect des prescriptions sociales et apporter leur appui à toutes les activités intégrant la prise en compte des aspects de sauvegarde sociale.

Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :

A

: https://drive.google.com/file/d/10Euhh007H3CGoN-Ok88tIjCRhNr5ybUL/view?usp=drive_link

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances de l'expert et ce jusqu'à la fin des projets.

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations **(documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.)**.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les experts doivent posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 4 minimum) en sciences sociales (Sociologie,
- Anthropologie, Géographie, Droit) ou toute autre discipline connexe.
- Justifier d'une expérience confirmée de cinq (05) ans au minimum en développement social, notamment en matière de réinstallation des populations affectées par des projets d'infrastructures selon les standards des partenaires internationaux techniques et financiers ;
- Avoir une expérience dans la prise en compte des aspects sociaux dans les projets de développement et dans le suivi de la mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation (PAR), l'engagement des parties prenantes, etc. ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission spécifique de surveillance sociale de projet dont un financé par des bailleurs de fonds ;
- Avoir participé à la préparation/mise en œuvre d'au moins d'un (01) Plan d'Action de réinstallation ;
- Avoir une expérience confirmée dans la conception et la mise en œuvre des mécanismes de gestion de plaintes dans des projets de développement ;
- Avoir une expérience confirmée en matière de consultations publiques avec une approche inclusive et avec les communautés affectées et les groupes vulnérables, dans l'incorporation de l'approche genre, la conception ou mise en œuvre des plans VBG, exploitation et abus sexuels et/ou au harcèlement sexuel dans des projets d'infrastructures ou d'autres projets de développement ;
- Disposer des connaissances sur les sauvegardes opérationnelles de la Banque Africaine de Développement, notamment la SO2 ;



- Avoir la capacité de travailler avec des équipes et des organisations multidisciplinaires, notamment dans un environnement multi-projets ;
- Avoir une bonne connaissance des dispositions sur la gestion des plaintes et conflits, l'afflux de main d'œuvre, le travail des enfants, la santé et sécurité des communautés, etc.)
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Avoir l'expérience dans le domaine de la sécurité et santé des communautés serait un atout.

Les candidat(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

CRITERES		Notes / points
I) QUALIFICATION GENERALE (EXPERIENCE GENERALE ET FORMATION) :		30 Points
1.1. Formation : Formation universitaire de niveau minimum Bac +4 en Sciences de l'Environnement, géographie, Eaux et forêts, écologie, biologie, ou toute autre discipline connexe ou équivalent « Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».		
1.2. Expérience générale : Avoir cumulé cinq (5) années d'expérience dans la prise en compte des aspects sociaux dans les projets de développement et dans le suivi de la mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation (PAR), l'engagement des parties prenantes et, la gestion des plaintes. Modalité d'application : <i>Expérience professionnelle égale à 5ans : 20 pts</i> <i>Deux (2) points par année d'expérience supplémentaire plafonnée à 10 points</i> <i>Expérience professionnelle inférieure à 05 ans : 0 point</i>		30 points
II) EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION :		60points
2.1. Avoir réalisé avec preuve à l'appui, deux (2) références de missions de mise en œuvre de Plans d'Action de réinstallation pour des projets financés par des partenaires internationaux techniques et financiers, Cette expérience spécifique sera notée à raison de 15 points par référence prouvée		30
2.2. Avoir de l'expérience prouvée dans l'incorporation de l'approche genre, dans l'établissement et le suivi des conditions de travail et de la santé et de la sécurité au travail, dans les consultations publiques avec une approche inclusive, et avec les communautés affectées comprenant les femmes et les groupes vulnérables des projets de développement Cette expérience spécifique sera notée à raison de 15 points par référence prouvée ;		30

III) Autres connaissances	10 points
3.1. Maîtrise de l'utilisation du GPS et des logiciels informatiques de base (MS Word, MS Excel, MS Outlook, PowerPoint...), (01 point par logiciel maîtrisé)	5
3.2. Avoir une expérience dans le domaine de la sécurité et santé des communautés rurales	5
Total	100

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Les deux (02) candidat(e)s ayant obtenu les notes totales les plus élevées et supérieures au score minimum ci-dessus seront invité(e)s à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 2^{ème} ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé de références spécifiques justifiées évalué pour le critère II sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD;
- Un CV détaillé et signé ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;
- Les références des anciens employeurs ;
- Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Les candidatures seront adressées par mail à : amara.diabate@ugp-bad.com et karimsangare86@gmail.com, au plus tard le **14/08/2023 à 09h 30 minutes (GMT)** et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un (02) Spécialiste en sauvegarde sociale au sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD)** ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi (GMT).

Adresse : Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Témintaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Contacts : amara.diabate@ugp-bad.com , karimsangare86@gmail.com

Téléphones : (+224) 628 68 77 37/628 60 51 00 /628 58 46 71.

Conakry le 18/07/2023

Le Coordonateur



Amara DIABATE